

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR

MERCREDI 4 NOVEMBRE 2015 À 20H

Présents :

Guy PANOUILLOT (Président OMS) ; **Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS / Volleyball blancs) ; **Rémy LOISEAU** (Secrétaire OMS / Cie Le Blanc archer) ; **Georges MARTINO** (Membre de droit OMS – Conseiller municipal / Vélo club blancs + VTT) ; **Didier CIRET** (Membre de droit OMS - Maire-adjoint chargé des sports) ; **Jean-Pierre GROlier** (Membre OMS - Pétanque blanche) ; **Bruno SOULET** (Membre ; responsable CMS) ; **Hubert WELTER** (Trésorier OMS / ASSG Basket) ; **Carole BODIN** (Commission aide à la formation diplômante) ; **Annick GOMBERT** (Maire du Blanc) ; **Sylvie SEUTIN** (Brenn'Fitness) ; **Cyrille BAPTISTE** (AS Lycée Pasteur / LBA) ; **Danielle BUSZ** (Boule sportive blanche / CSLG) ; **Nathalie CORBEAU** et **Michel BRUNET** (Handball club Le Blanc) ; **Jérôme PERROCHON** et **Jean-Emmanuel FRONTERA** (Tir sportif blancs) ; **Claude GOUDIN** (Commissions OMS) ; **Fabrice PELTRET** (USB Football) ; **Didier MARTINAUD** (Club modéliste blancs) ; **Jacky FAURE** (Base de plein air) ; **Samuel SAUDRAIS** (Club des dauphins / Centre culturel Le Blanc) ; **Jérémy DESSENON** (Club d'escalade de la région blanche) ; **Pauline MARTIN** (Canoë kayak club Le Blanc / Volant Blancs) ; **Jean-Louis CHEZEAUX** (A.S. Collège Sainte Anne / Club de plongée du Blanc) ; **Bernard MOYER** (Billard club blancs) ; **Etienne CHORLAY** (Amis cyclos blancs) ; **Vinciane LEROY** (A.S. Collège les Ménigouttes) ; **Lionel CARTIER** et **Jean-Marc FABIUS** (Association 42 km 195) ; **Robert BARTHE** (ASSG Basket) ; **Francis TREMBLAIS** (Tennis de table Brenne Le Blanc) ; **Fabrice PICHARD** (Rugby club blancs) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages Blancs) ; **Marianne VIGNEUX** (Brenne Blanc Gym) ; **Michèle VAUGHAN** (CAR.G.A.C. Rando) ; **Laëtitia MICHON** et **Laurence GARLEJ** (Association Jeanne d'Arc) ; **Alain PERREARD** (Brennes Savates / Conseiller Municipal - Commission Sports) ; **Frédérique VRIGNAT** (Judo Club Blancs / Conseillère Municipale - Commission Sports) ; **Dominique JACQUET** (Service des Sports Municipal) ; **Alexandre GODIN** (Correspondant Nouvelle république) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative) et **Aurélien CHARRET** (Secrétaire OMS).

Excusés : Association Lycée Pasteur au galop (**Nelly TARTIER**) ; Ecole Française de Parachutisme Le Blanc (**Fanny DENISARD**) ; Judo Club Blancs (**Pascal VRIGNAT**) représenté par Mme VRIGNAT ; Association de recherche et de transmission du Taïchi Chuan ; **Philippe PASQUIERS** (Membre OMS - Responsable répartition des installations sportives) ; Dr Nicolas DUTHOIT.

Absents : Association équestre l'Epineau Le Blanc ; Association Blanche de Horse-Ball ; Rallye Team Blancs ; Roller Club Blancs ; Tennis Club Blancs ; Officier des Sports de l'ECASGN ; Officier des Sports CTM Rosnay ; Dr Renaud GAUFFRE ; Conseiller pédagogique d'EPS – IEN Le Blanc ; Etienne BUCHMANN (Conseiller municipal/Commission sports) ; Martial MILLIN (Commission subventions de fonctionnement) ; Véronique GRIMONPON (Commission récompenses).

I/ Appel des clubs et présentation des nouveaux présidents

Guy PANOUILLOT, Président de l'OMS, donne la parole à Robert VIEILLERIBIERE pour procéder à l'appel des clubs.

Guy PANOUILLOT reprend la parole cite les associations et les personnes excusées, et annonce les nouveaux(elles) président(e)s :

- Association Sportive Collège Les Ménigouttes : Raynald INGELAERE
- Association 42km195 : Lionel CARTIER
- Brenne Blanc Gym : Marianne VIGNEUX
- Club de Plongée du Blanc : Bastien LACQUEMENT
- Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie : Frédéric MAHAUT



- Handball Club Le Blanc : Nathalie CORBEAU
- Tennis Club Blançois : Sébastien LAMOME
- USB Football : Fabrice PELTRET.

Il ajoute que l'association Brenne Blanc Gym est le nouveau nom de la Gymnastique Volontaire Blançoise. Lors de la prochaine assemblée générale de l'OMS, il faudra procéder à la radiation de la GVB et à l'adhésion de BBG.

Le Président de l'OMS remercie de leur présence la Nouvelle République, Dominique JACQUET (anciennement Service des Sports), Claude GOUDIN (membre commissions), Carole BODIN (responsable commission aide à la formation diplômante), Annick GOMBERT (Maire du Blanc) pour qui c'est le premier comité directeur, Didier CIRET (maire-adjoint des sports, membre de droit OMS), Georges MARTINO (conseiller municipal, membre de droit OMS), Alain PERREARD (conseiller municipal, commission sports) et Frédérique VRIGNAT, nouvellement conseillère municipale et remplaçante de Stéphane CAILLAUD dans la commission sports.

Guy PANOUILLOT annonce qu'une minute de silence va être respectée pour M. Roland HENRI (Président Tir sportif blançois 1996 à 2000) et M. Marcel COUTANT (Président du Vélo club blançois pendant 25 ans). Cette minute de silence sera suivie d'applaudissements « pour la mémoire » d'Alain PASQUER.

Bruno SOULET explique qu'il doit partir puisqu'il a une formation médicale au centre hospitalier du Blanc.

II/ Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 2 juin 2015

Guy PANOUILLOT rappelle que depuis quelques temps, le compte-rendu n'est plus distribué dans le casier des clubs. Lorsqu'il est validé, le compte-rendu est mis sur le site internet de l'OMS.

Contre : 0 ; Abstention : 0.

Le compte-rendu est approuvé et adopté à l'unanimité.

III/ Commissions

1- Installations Sportives

Philippe PASQUIERS, responsable de la commission, est excusé ce soir.

- Le Président de l'OMS rappelle, notamment pour les nouveaux présidents, qu'un représentant de chaque association sportive doit obligatoirement être présent lors de la réunion de répartition des installations sportives. Si ce n'est pas le cas, l'association a une pénalité de 100€ (pénalité reversée dans les subventions de fonctionnement). Il précise à nouveau que les créneaux ne sont pas acquis d'une année sur l'autre.
- Nouveauté de cette année pour le planning annuel de la piscine d'hiver, une date-butoir a été donnée afin de procéder si besoin à des modifications de la part des utilisateurs. Après cette date-butoir, les modifications n'étaient plus possibles. Cette décision a été prise pour la Municipalité qui doit effectuer les emplois du temps des M.N.S..
- Une réunion a eu lieu entre l'OMS (Guy Panouillot et Philippe Pasquiers), la Municipalité (Didier Ciret) et le Judo club blançois (M. Vrignat) hier soir (mardi 3/11/2015). Guy PANOUILLOT rappelle les priorités par rapport à la répartition des installations sportives municipales (délégation de la ville à l'OMS) : collèges/Lycée, primaires blançois et autres organismes (IME, FAO, etc...), écoles de la communauté de communes et pour finir écoles extérieures à la CDC. Ces règles ont été votées à l'OMS.

Le Judo club blançois fait une activité sport handicap, avec la MAS de Lureuil et le Foyer Occupationnel, et demandait un créneau sur le temps scolaire qui était déjà attribué à un établissement scolaire. Le créneau ne pouvait pas lui être cédé puisque les établissements scolaires sont prioritaires. Durant cette réunion, une solution aurait été trouvée. L'OMS attend à ce jour une réponse de la part du club.

Le Président de l'OMS annonce qu'il sera demandé et soumis au vote lors de la prochaine assemblée générale, si la priorité doit être donnée à un club, effectuant une activité sport handicap avec un salarié, demandant un créneau sur le temps scolaire ? Il souligne qu'il a bien conscience que les professeurs d'EPS seraient à nouveau contraints si cette priorité était adoptée, car il y a déjà eu les TAP, puis le service d'addictologie de l'hôpital sur le temps scolaire.

Cyrille BAPTISTE, professeur EPS Lycée Pasteur, intervient et signale que cela dépend de l'installation demandée. Il y a des installations sportives qui sont déjà surchargées et d'autres un peu moins. S'il est possible de trouver un arrangement, les professeurs du Lycée n'iront pas contre. Cela dépendra des installations sportives demandées et des opportunités qu'il y aura.

Jean-Louis CHEZEAUX, professeur EPS collège Sainte Anne, tient à préciser que cela dépend également des disciplines sportives imposées qui doivent être pratiquées durant l'année scolaire d'où l'obligation de passer par certaines installations sportives.

- Guy PANOUILLOT relate un problème survenu il y a peu de temps au gymnase Jean Moulin. Une personne s'est suspendue à la tuyauterie des douches d'un des vestiaires de l'installation sportive ce qui a entraîné des dégâts matériels et la coupure d'arrivée d'eau (fuite).

Un courrier a été envoyé mais aucun retour à ce jour du Lycée.

Cyrille BAPTISTE prend la parole et informe que le Lycée a reçu un courrier et est susceptible d'être responsable (professeur EPS présent) mais ne serait pas le seul.

Guy PANOUILLOT rétorque que le Lycée est bien responsable puisqu'une personne est arrivée juste après et a constaté que le vestiaire était plein d'eau.

Il rappelle qu'il y a tout un travail d'enquête à effectuer pour pouvoir trouver qui a dégradé (consultation des feuilles de présences, interrogation des clubs ou autres utilisateurs, etc...). Il est à nouveau demandé qu'après chaque utilisation d'une installation sportive, un responsable doit la vérifier, la contrôler ainsi que les vestiaires.

Il est cité deux exemples : halle des sports, 2 vasques cassées dans les vestiaires femmes durant les 24h de pétanque ; gymnase des Ménigouttes, dévidoirs essuie-mains démontés, papier dans les urinoirs, partout par terre, lors de la course des deux viaducs l'an passé (ou il y a deux ans).

Le Président de l'OMS signale que le lendemain du Forum des associations, des responsables du comité d'organisation ont été obligés de ramasser les déchets laissés par certains clubs.

Il insiste auprès des clubs : il faut absolument déléguer une personne pour vérifier à la fin d'un entraînement, d'un cours ou d'une manifestation.

- Vacances scolaires :

Il est de nouveau rappelé, notamment pour les nouveaux présidents, qu'il y a une date-butoir de réservation des installations sportives pour les vacances scolaires. Les demandes doivent être effectuées également pour le premier samedi des vacances (vacances dès le vendredi soir).

Après la date-butoir, toute demande de réservation d'installation sportive se verra refusée. L'OMS fait en sorte d'être rigoureux par rapport aux installations sportives.

- Dojo :

Annick GOMBERT, maire du Blanc, annonce qu'une demande de subvention a été faite auprès du département et de la région par la communauté de communes. Sur le principe, cela semble bon.

D.E.T.R. (dotation) : les réflexions sont en cours.

Lorsque le dossier sera davantage avancé, il sera demandé aux utilisateurs du futur dojo de participer à une réflexion. Ces derniers en seront informés en temps et en heure.

Didier CIRET évoque que l'emplacement de cette installation sera proche de la maison pluridisciplinaire de santé, sur le site de la gare, pour une raison d'économie : il y aura mutualisation des parkings. Ces bâtiments seront raccordés à la chaufferie bois.

Laëtitia MICHON, présidente Association Jeanne d'Arc, demande si le gymnase pasteur sera également desservi par cette chaufferie ?

Il est précisé que cette chaufferie serait probablement mise en fonction en janvier 2016 et desservira le Lycée, les bâtiments collectifs (au dessus du Lycée), la Maison des Sports, le gymnase Jean Moulin,...

M. BAPTISTE, professeur EPS au Lycée Pasteur, relate qu'apparemment à l'avenir la chaudière du gymnase Pasteur servirait uniquement à produire de l'eau chaude et que le gymnase serait raccordé à la chaudière bois.

D'après Annick GOMBERT, pour l'instant le gymnase Pasteur ne serait pas raccordé mais cela serait prévu dans un second temps lorsque l'isolation de l'installation sera refaite. Cela est sans garantie. A confirmer.

Mme GARLEJ, vice-présidente de l'AJA, relate qu'il fait 12/13° dans le gymnase et que c'est froid notamment pour le cours des petits (babygym).

M. BAPTISTE évoque un problème d'isolation également.

Guy PANOUILLLOT rappelle que le gymnase date de 1965 et que les critères d'isolation n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui.

2- Subventions de fonctionnement

Guy PANOUILLLOT informe que l'OMS a la délégation de la Municipalité pour répartir les subventions de fonctionnement en fonction des critères définis et simplifiés il y a quelques temps.

La Municipalité a souhaité que chaque association sportive fournisse un état comptable. Ce document doit être fourni à l'OMS dès que l'assemblée générale est passée.

Les subventions devraient être versées en mars ou avril 2016, cela laisse un peu de temps. Il annonce que si les associations n'ont pas transmis et que tant que les informations demandées ne seront pas fournies, la subvention ne sera pas versée. Cette décision a été prise entre les membres du bureau de l'OMS. Les membres de la commission en ont déjà récupéré un certain nombre mais effectivement l'assemblée générale de certains clubs n'était pas encore passée.

A ce jour, le montant de l'enveloppe n'est pas connu.

Didier CIRET prend la parole et annonce que globalement les dotations de l'Etat ont été réduites de 80 000 euros en 2015 (-70 000 euros en 2014). Les subventions de l'OMS ont été diminuées de 10% cette année. Les clubs n'ont pas vu de changement car l'OMS a pris sur ses fonds propres ou sur d'autres lignes budgétaires pour palier la baisse.

En 2016, il y aura 140 000 euros en moins. Des économies sont à faire (éclairage, personnel municipal retraité non remplacé, etc...). Pour que l'impact de la baisse de 10% supplémentaire en 2016 sur les subventions soit moindre au niveau des clubs, ils seront retirés de l'enveloppe actions spécifiques manifestations.

Annick GOMBERT annonce que la Municipalité n'a pas le choix.

Guy PANOUILLLOT précise que l'enveloppe des subventions de fonctionnement ne sera pas touchée. En revanche, l'OMS ne pourra pas palier à la baisse de la subvention actions spécifiques manifestations.

Il insiste sur la rigueur des clubs. Un courrier est envoyé avec les différentes dates pour prendre rendez-vous (6 ou 7 dates sont proposées avec au moins 6 créneaux par date). Il y a deux clubs qui n'ont pas pris rendez-vous à la date-butoir pour les subventions de fonctionnement. Ces clubs ont 20% de pénalité. Le Président de l'OMS rappelle que ces pénalités sont reversées à tous les clubs. Ce n'est pas l'OMS qui les récupère.

La parole est donnée à Rémy LOISEAU, responsable de cette commission. Les critères ont été modifiés il y a quelques années. Sont pris en compte le nombre de licenciés avec un petit supplément pour les jeunes, les déplacements, et le niveau de pratique des licenciés.

Didier CIRET prend la parole au sujet de la subvention FAR. Il a rencontré les deux conseillers départementaux par rapport à l'enveloppe du dossier FAR. Actuellement, personne ne sait s'il y a un regroupement de plusieurs cantons (suite au changement d'il y a quelques temps) pour la même enveloppe. A priori, les conseillers départementaux souhaiteraient provoquer une réunion afin de rencontrer les demandeurs.

Jean-Emmanuel FRONTERA, trésorier Tir sportif blancois, informe que lors de l'assemblée générale du club, Mme PERROT aurait dit qu'à priori il n'y aurait pas de baisse de l'enveloppe et a affirmé qu'il n'y a pas eu de baisse au niveau du Conseil Départemental. Elle souhaite rencontrer les clubs qui déposent un dossier FAR pour pouvoir voir les besoins réels par rapport à leur(s) projet(s). M. FRONTERA ajoute que la subvention attribuée au TSB en 2015 a subi une baisse de l'ordre de 10 à 20% par rapport à 2014.

Francis TREMBLAIS, président Tennis de table Brenne Le Blanc, a entendu dire que les trois cantons auraient chacun une enveloppe identique.

Il est probable aussi qu'il y ait plus de communes à couvrir avec la même enveloppe.

Guy PANOUILLLOT demande aux clubs présents, qui a déposé un dossier FAR ? 10 ou 11 clubs ont déposé une demande de subvention FAR. Etant donné que les conseillers départementaux souhaitent rencontrer les clubs, il demande aux clubs concernés d'informer l'OMS de la date de réunion.

3- Actions spécifiques manifestations

Le Président de l'OMS cite les clubs ayant déposé un ou plusieurs dossiers pour cette commission :

Boule sportive blancoise, Ecole française de parachutisme Le Blanc, Comité Indre natation, Judo club blancois, Club des dauphins, Le Blanc athlétisme, Pétanque blancoise, Vélo club blancois, USB Football, Association 42km195 et Compagnie Le Blanc archer.

L'OMS attend d'avoir à sa disposition l'enveloppe allouée pour cette commission afin de pouvoir fixer une date de réunion. Rappel : La commission reçoit les clubs qui ont fait une demande de subvention supérieure ou égale à 600€.

Afin de constituer un dossier actions spécifiques manifestations, chaque club doit entre autre :

- transmettre le bilan de la manifestation de l'année précédente et le budget prévisionnel de la manifestation à venir,
- dire d'où viennent les participants,
- argumenter sur la promotion de la ville et de l'activité.

4- Aide à la formation diplômante

Guy PANOUILLLOT annonce les clubs qui doivent déposer un ou plusieurs dossiers :

Tir Sportif blancois (1), Club des dauphins (2 dossiers déposés récemment), Brenn'Fitness (1), ASSG Basket (2), Association Jeanne d'Arc (5), Pétanque blancoise (1) et Club d'escalade de la région blancoise (1).

Il rappelle rapidement que cette commission a pour but d'aider les personnes qui veulent se former (arbitre, initiateur, animateur, BE, BEESAN, etc...). La commission n'aide pas les stages techniques.

La date de la réunion n'est pas encore fixée.

Il est rappelé qu'un courrier est envoyé aux personnes concernées qui devront prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Le Président de l'OMS en profite pour demander aux clubs de réfléchir à ce que chaque club puisse faire partie d'une commission pour se rendre compte du travail qui est effectué, notamment dans la commission installations sportives qui est la plus importante (gros dossier). Le responsable de cette commission est Philippe PASQUIERS. Guy PANOUILLLOT suggère que des personnes en charge des scolaires entrent dans cette commission et qu'il y ait un roulement.

Cyrille BAPTISTE, professeur EPS Lycée Pasteur, demande s'il existerait un logiciel ou une application pour entrer les données afin de faciliter la réalisation des plannings annuels ?

Guy PANOUILLLOT répond qu'il y a des modifications tous les jours au niveau des installations sportives. Cela représente 80% du temps de travail de Nelly. Il informe ensuite que l'OMS va se renseigner s'il existe un logiciel.

Il propose qu'une ou deux personnes entrent dans les commissions.

Les permanences de la commission des subventions de fonctionnement (représentée par Rémy LOISEAU, Philippe PASQUIERS et Martial MILLIN) ont lieu sur une semaine environ. Une réunion par an est fixée pour la commission actions spécifiques manifestations (représentée par Mrs MARTINO, GOUDIN, PASQUIERS, BOUCHERON, VIEILLERIBIERE et PANOUILLLOT). En ce qui concerne la commission aide à la formation diplômante, les membres (Mme BODIN, Mrs GOUDIN, MARTINO, FAURE, VIEILLERIBIERE et PANOUILLLOT) se réunissent une fois par an afin de recevoir les personnes formées ayant déposé une demande d'aide.

L'entrée des volontaires sera votée lors de la prochaine assemblée générale de l'OMS.

5- Mini-bus

Un courrier d'invitation a été envoyé aux clubs concernant un pot organisé à l'occasion de la mise en place des publicités des nouveaux sponsors du mini-bus. Le Président de l'OMS demande si tous les clubs ont reçu ce courrier ? Tous l'ont reçu.

L'inauguration a lieu vendredi 6 novembre prochain à 18h à la Maison des Sports. Il rappelle aux clubs qui n'ont pas répondu, de transmettre leur réponse rapidement afin d'organiser au mieux cette inauguration. Le véhicule n'a pas été changé (environ 70 000 kms au compteur), c'est le même avec un nouveau contrat de 3 ans.

Il y a un problème de jauge sur le véhicule. Guy PANOUILLOT en a été la victime. Il a été faire le plein de carburant suite au retour du véhicule de chez Visiocom. Il s'avère que l'aiguille au tableau de bord indiquait qu'il manquait 1/8 du plein alors que le plein aurait dû être complet (attente après plusieurs « clics »). Guy PANOUILLOT a malgré tout remis environ 5 litres.

Il rappelle que lorsque le plein de carburant est effectué, il faut faire attention car il peut en manquer un peu. Il ne faut pas s'arrêter au premier « clic » du pistolet de la pompe à essence.

Des réparations vont être effectuées jeudi 5/11/15 sur le véhicule : calandre cassée, plaque d'immatriculation à refixer, cache rétroviseur gauche cassé.

Le cache du rétroviseur gauche avait été collé avec du scotch par un utilisateur sans que l'OMS ne le sache. Cela n'a pas tenu.

Le cache a été perdu par Visiocom car il y était lorsque le tour du véhicule a été fait par la Société le jour où il a été emmené à Paris. Le Président de l'OMS précise que si la carrosserie du véhicule avait été endommagée, les réparations auraient été faites sur place afin de pouvoir poser les nouvelles publicités. La facture des réparations aurait été supportée par l'OMS.

Il est rappelé que la convention et l'avenant doivent être signés par le/la président(e) du club pour pouvoir utiliser le véhicule. Lorsqu'un club prend le véhicule, il doit s'assurer avant le départ qu'il n'y ait pas de souci. Le dernier utilisateur sera pris pour responsable s'il y a un problème. Guy PANOUILLOT appelle donc les clubs à être attentifs.

6- Centre Médico Sportif

Bruno SOULET, responsable du CMS, est excusé.

Guy PANOUILLOT demande si les clubs ont des questions au sujet du CMS. Aucune question n'est posée.

Il relate que Bruno SOULET regrette fortement que certains licenciés ne viennent pas à leur rendez-vous. Il faut savoir que les médecins du CMS ont des vacations payées en partie par les clubs au travers des subventions de fonctionnement.

Il rappelle pour les nouveaux présidents qu'il y a un Centre Médico Sportif où les sportifs peuvent bénéficier d'une visite médicale (gratuite) pour obtenir un certificat de non contre indication à la pratique sportive (un électrocardiogramme peut également être réalisé). Pour cela, le sportif doit prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Maison des Sports. Un questionnaire santé est à récupérer, à remplir et à apporter au médecin le jour de la visite.

Les certificats médicaux sont valables plusieurs mois. Actuellement, il n'y a qu'une séance par semaine, le mercredi soir. Durant la « pleine saison » (septembre, octobre), les visites médicales ont lieu le lundi, mardi, mercredi et jeudi soir ainsi que le mercredi après-midi et quelques samedis matins. Il est également possible de prendre rendez-vous en avril ou en mai.

Il avait été question à un moment donné que le certificat médical ne soit plus obligatoire tous les ans pour prendre une licence. A ce jour, il n'y a pas eu de décision, ni de confirmation dans ce sens.

7- Le Blanc Sports

Trois éditions de la revue « Le Blanc Sports » paraissent chaque année dont une « spécial manifestations ».

Le prochain « Le Blanc Sports » (n°31), dont la date-butoir de réception des informations était le 2/11/2015, paraîtra courant décembre prochain. 13 articles et une interview vont l'agrémenter.

Guy PANOUILLOT précise que l'OMS essaie de varier les interviews (président, entraîneur, jeune sportif, etc...). Il encourage les clubs à transmettre à l'OMS le nom des personnes à proposer tant pour les interviews que pour le comité départemental de l'Indre des médaillés jeunesse, sports et de l'engagement associatif.

Chaque année, le comité départemental de l'Indre des médaillés contacte l'OMS pour avoir des propositions de bénévoles à faire récompenser.

La revue « Spécial Manifestations 2016 » (Le Blanc Sports n°32) paraîtra en janvier 2016. Un mail a été envoyé récemment à tous les clubs. Les informations sont à retourner avant le vendredi 4 décembre prochain.

Les manifestations paraissent également sur le site internet de l'OMS (Revue + Manifestations mensuelles).

8- Bilans Forum des Associations et Combiné Sportif

- Forum des Associations 2015 :

Guy PANOUILLOT donne la parole à Samuel SAUDRAIS (en tant que directeur du Centre culturel du Blanc, membre du comité d'organisation du forum des associations. Le bilan est en cours. Un courrier et une fiche bilan ont été envoyés à toutes les associations participantes. Le comité d'organisation attend le retour de ces fiches bilan pour améliorer la manifestation (date-butoir 30/10 avec un délai supplémentaire : 3/11/2015).

Cette année, deux scènes ont été installées : une à l'extérieur et une à l'intérieur. Ce fût un test. Des points positifs et négatifs ont été retournés.

Tout le monde ou presque est d'accord sur le fait que cette année encore, il y avait beaucoup d'associations participantes et de public.

Annick GOMBERT signale que d'une vue extérieure le public était satisfait de ce forum.

Samuel SAUDRAIS évoque aussi la disposition des stands qui a été réalisée cette année. Des points positifs et négatifs ont également été retournés à ce sujet.

Le Président de l'OMS émet un regret par rapport à l'annulation de dernière minute de certaines animations ou de stands. Quant aux animations en simultané sur les deux scènes, le public ne pouvait pas voir les deux. Il fallait faire un choix. Au vu du nombre d'animations qui ont été annulées au dernier moment, le comité d'organisation aurait pu planifier les passages différemment.

Samuel SAUDRAIS rappelle un point : les animations et démonstrations sont mises en place pour le public. Il ajoute que cela est une petite contrainte du bénévolat que de rester au stand plutôt que de voir les animations et/ou démonstrations.

Guy PANOUILLOT précise qu'il entend souvent lors des assemblées générales des clubs, que ces derniers ont eu un certain nombre de recrutements de sportifs ou de contacts grâce au Forum des associations. Il en conclut que ce forum est positif pour les associations y participant.

Le Président de l'OMS fait la lecture du compte-rendu réalisé par Robert VIEILLERIBIERE, vice-président de l'OMS.

« Le samedi 5 Septembre, un nouveau « Forum des Associations » était organisé conjointement par « l'Office Municipal des Sports », « le Centre Culturel », « le Centre Social », « l'Office de Tourisme », « le Relais Brenne Initiatives Jeunes » et s'est déroulé au Parc des Expositions.

Il concernait de nombreuses associations blancoises, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales, caritatives....

L'installation des stands avait pu se faire soit le vendredi soir, soit le samedi matin avant 10 h, et a été suivie d'un débat autour du « BENEVOLAT ». Ce débat a permis d'échanger au sein de chaque groupe regroupant des associations souvent très différentes, et a débouché sur une mise en commun des remarques et conclusions des divers groupes, le tout encadré et animé par la « Fédération des Organisations Laïques » de l'Indre.

A 13 h 30, le forum était ouvert au public à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de l'aire couverte du parc des expositions.

Du fait d'une nouvelle disposition des stands, certains visiteurs ont parfois eu l'impression qu'un nombre plus restreint d'associations étaient présentes au forum.

*Or, pas moins de **58 associations** ont participé à ce forum et ont démontré une nouvelle fois la **richesse et la vitalité du tissu associatif blancois**.*

*La présentation des **stands** s'est avérée de plus en plus soignée et attractive ; chaque association a pu présenter ses activités, ses objectifs, son fonctionnement et on a pu noter un nombre croissant d'associations proposant des **animations** aux visiteurs, à proximité de leur stands.*

*Sur la scène « intérieure » de l'aire couverte, de nombreuses **démonstrations**, aussi attractives que variées, se sont succédées tout au long de l'après-midi : **Judo – gymnastique sportive**, alors que devant la scène, **l'orchestre d'harmonie du Blanc** proposait un petit concert.*

*Sur la scène « extérieure », après une animation musicale du groupe « Free'sons », de nombreuses animations étaient proposées au public présent : **Fitness – Salsa – Danse country**, et le **largage des parachutistes** clôturait la manifestation.*

Grâce à un temps très clément, les animations extérieures ont pu se dérouler dans de bonnes conditions et de nombreuses associations ont profité de cette journée pour prendre les inscriptions des futurs adhérents.

On a pu noter par ailleurs une bonne fréquentation du public tout au long de l'après-midi.

L'ambiance sympathique et la satisfaction générale qui semblait émaner de cette manifestation en fin de soirée plaident pour une reconduction d'un nouveau forum en Septembre 2016. »

Il précise que cette année les pompiers du Blanc avaient un stand. Une demande de la Gendarmerie a été récemment effectuée.

Samuel SAUDRAIS intervient. Il est vrai qu'il n'y a pas d'obligation de participer au forum ou au débat mais la question à se poser est : Pourquoi certaines associations ne participent pas ?

Toutes celles présentes y trouvent un intérêt même celles des plus surprenantes comme le Souvenir Français. Il y avait peut-être un peu moins d'associations que l'année dernière. Il y en a plein d'autres qui ne sont toujours pas représentées et le comité d'organisation se demande toujours pourquoi ?

Guy PANOUILLOT relate qu'il a déjà entendu dire « *qu'à partir du moment où une association avait une subvention municipale, il fallait participer* ». Il ajoute que chacun est libre de participer ou non. Le prochain Forum des associations aura lieu le samedi 10 septembre 2016 car le 3 septembre les scolaires auront tout juste fait leur rentrée.

Lionel CARTIER, président Association 42km195, demande s'il est possible de prolonger le Forum des associations jusqu'à 20h au lieu de 18h ? car les personnes qui travaillent le samedi ne peuvent pas y participer ou y aller.

Guy PANOUILLOT répond que le comité d'organisation va noter cette demande. Les membres de ce comité se sont également posés la question d'organiser le forum le samedi ou le dimanche ? Le samedi, il y a le marché le matin,... Le Dimanche, est-ce qu'il y aurait plus de monde ? Cette expérience n'a pas été tentée d'autant plus qu'une année sur deux, le combiné sportif de l'OMS a lieu le dimanche (le lendemain du forum).

- Combiné sportif :

Le Président de l'OMS fait la lecture du bilan effectué par Robert VIEILLERIBIERE.

« Au lendemain du « Forum des Associations », le dimanche **6 Septembre**, l'Office Municipal des Sports, en collaboration avec la ville du Blanc et les clubs qui adhèrent à l'O.M.S. ont organisé leur 4^{ème} Combiné Sportif.

Le comité d'organisation avait mis sur pied une épreuve sportive ouverte à tous, dès lors que les concurrents et concurrentes avaient plus de 14 ans. Ce combiné se voulait avant tout accessible, convivial et placé sous le signe de la bonne humeur.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, le nombre d'équipes avait été limité à **70**.

Cette 4^{ème} édition a regroupé **44 équipes de 2 concurrents** sur les 47 équipes engagées initialement.

Le combiné a débuté par une épreuve de tir ; l'un des deux concurrents de chaque équipe devait effectuer un tir laser à 10 mètres, DEBOUT. Il devait atteindre trois cibles en 30 secondes. Pour chaque cible non atteinte, l'équipe « bénéficiait » d'une pénalité qui consistait en une course à pied de 200 m supplémentaire sur la piste du stade des Ménigouttes ; s'il y avait dépassement du temps de 30 s imposé pour les 3 tirs, une pénalité supplémentaire venait s'ajouter.

Les concurrents quittaient ensuite le stade des Ménigouttes et, en courant, rejoignaient « la voie verte » par le petit « raidillon », à travers le bois.

Au viaduc, ils enfourchaient leur V.T.T. pour effectuer une boucle d'environ 16 km pour arriver une nouvelle fois au stade vélodrome.

Le deuxième concurrent de chaque équipe effectuait alors un tir laser à 10 m, mais cette fois, COUCHE. Comme pour le tir debout, le même système de pénalités était adopté. Chaque pénalité consistait en un tour de piste du stade vélodrome en V.T.T. pour les deux concurrents de l'équipe.

Ensuite, les concurrents rejoignaient les bords de Creuse en course à pied et franchissaient la ligne d'arrivée devant l'aire couverte du Parc des Expositions.

L'équipe classée 1^{ère}, composée de Pierre QUESADA et de Nicolas MONJOINT bouclait le parcours en 53 mn et 58 s et nous assistions alors à une arrivée échelonnée des autres équipes. Seulement **43 équipes** franchissaient la ligne d'arrivée du fait de l'abandon d'une d'entre elles suite à une crevaison.

Grâce à une météo très favorable, avec une température ni trop chaude ni trop fraîche, ce combiné a pu se dérouler dans d'excellentes conditions et, à la grande satisfaction des organisateurs, aucun accident n'a été à déplorer.

Les consignes données avec difficulté ont été globalement respectées et les épreuves se sont déroulées dans un bon état d'esprit.

La plupart des concurrents avaient l'air satisfaits de leur après-midi.

*Les **résultats** et les **photos** de cette manifestation sont « consultables » sur le **site de l'O.M.S.***

*Merci à la ville du Blanc pour son important soutien logistique, et notamment au personnel municipal, ainsi qu'au **club de tir sportif** pour son implication dans les épreuves individuelles avec pénalités et merci à tous les bénévoles de plusieurs associations sportives, sans oublier les « commissaires », les secouristes, les bénévoles individuels, le docteur Philippe MOULENE sans lesquels ce type de manifestation ne pourrait avoir lieu.*

Seule ombre au tableau une diminution progressive du nombre d'équipes engagées. (moins 10 équipes par rapport à 2013), ainsi qu'un nombre de plus en plus réduit d'organisateurs et de bénévoles.

Le comité d'organisation fera le bilan de ce 4^{ème} combiné sportif et décidera d'en organiser ou non une cinquième édition. »

Guy PANOUILLOT précise que le combiné sportif est ouvert tant aux amateurs, qu'aux compétiteurs. Des reproches ont été formulés sur le fait qu'il y avait trop de compétiteurs. Chacun est libre de participer ou non.

Le Comité d'Organisation va se donner le temps de la réflexion pour savoir s'il y aura ou non un autre combiné sportif (2017).

Fabrice PICHARD, Trésorier Rugby club blancois, demande s'il est possible de changer la formule ?

Guy PANOUILLOT informe que la base du combiné sportif est le VTT et la course à pied car tout le monde peut le faire. Les épreuves avec pénalités avec d'autres activités permettent d'agrémenter le combiné et d'échelonner le départ des concurrents. Le comité d'organisation fait en sorte de changer les disciplines des épreuves à pénalité (tir à l'arc, pétanque, boule lyonnaise, volley, basket, tir laser, etc...).

M. PICHARD demande pourquoi ne pas changer le cadre de cette manifestation ? que ce soit plus amusant, folklorique, etc... La question à se poser également est : Pourquoi n'y participe-t-on pas ?

Le Président de l'OMS répond que le comité d'organisation du combiné va réfléchir à la suggestion de changer le cadre de la manifestation. Les raisons sont nombreuses concernant la non-participation : « le tir laser est trop difficile », « il y a 2 ans avec le canoë-kayak c'était mieux »....

Il rappelle que le but était aussi que chaque association fasse au moins une équipe. Peu d'associations sportives inscrivent des équipes (club des dauphins, CSLG, association 42km195, Brenn'fitness, volleyball blancois, ASSG basket).

Pour clore ce sujet, Guy PANOUILLOT informe les clubs que le comité d'organisation leur transmettra sa décision d'organiser ou non un combiné sportif en 2017.

9- Questions diverses

• Statistiques licenciés saison 2014-2015 :

4 960 licenciés dont 2 962 hommes et 1 998 femmes. Dans la totalité des licenciés l'école française de parachutisme est comptabilisée (1 252 licenciés non blancois).

Il y a 509 -18 ans blancois et 639 -18 ans non blancois ; 796 +18 ans blancois et 1 439 +18 ans non blancois.

• Assemblées générales :

Guy PANOUILLOT relate qu'il a tenté de faire voter l'obligation d'inviter l'OMS et la Municipalité (Maire-adjoint chargé des sports) à chaque assemblée générale des clubs. Il a senti une réticence des clubs ce qu'il a parfaitement compris.

M. FRONTERA, trésorier du Tir sportif blancois, prend la parole et relate que son intervention à ce sujet n'était pas une réticence vis-à-vis des clubs mais plutôt une réticence vis-à-vis de ce qui est légal. Cela a été dit au titre d'information générale.

Le Président de l'OMS évoque qu'après plusieurs rappels lors des réunions, quatre associations ont invité l'OMS pour la première fois cette année. Il précise qu'il assiste aux assemblées générales pour écouter, pour aider, pour rappeler un certain nombre de choses, pour voir le fonctionnement des clubs mais surtout pas pour apporter une critique sur la gestion du club ou autre, sauf si cela lui est demandé par le club en question.

Il rappelle que l'OMS peut faire une avance de trésorerie si un club a des soucis financiers afin d'éviter de payer des agios.



Il reste quelques associations qui n'invitent pas à leur assemblée générale.

Le Président de l'OMS demande aux clubs de prévenir plus tôt et non deux jours avant la date.

Robert VIEILLERIBIERE a représenté l'OMS à l'assemblée générale du billard club blancois.

- Gobelets Forum des Associations :

A l'occasion du Forum des Associations 2015, le comité d'organisation a investi dans des gobelets en plastique, réutilisables, à l'effigie de l'affiche du Forum. Ces gobelets ont été utilisés lors de cette manifestation. La caution était d'un euro remboursable.

Guy PANOUILLOT stipule que le comité d'organisation met ces gobelets à la disposition des clubs qui souhaiteraient les emprunter pour une manifestation (avec caution). Il informe que s'il y a une perte de gobelets ou si certains sont cassés, ils seront facturés au club concerné (2€ l'unité).

Le Président de l'OMS demande si des personnes ont des questions à poser.

Samuel SAUDRAIS, président du club des dauphins, demande si l'OMS pourrait adhérer à un syndicat d'employeur (CNEA ou COSMOS) ? afin de donner les informations par rapport à la législation aux clubs qui ont un ou plusieurs salariés plutôt que chaque club adhère de son côté.

Guy PANOUILLOT ne se prononce pas pour donner une réponse officielle mais précise que les informations seraient uniquement transférées aux clubs et non étudiées pour les clubs. Les clubs concernés doivent se manifester et une rencontre avec l'OMS devra être mise en place afin de pouvoir en discuter.

Le Président de l'OMS rappelle également que tous les mails reçus pouvant concerner les clubs, sont transférés.

Aucune autre question diverse n'est posée. Le Président de l'OMS donne la parole à Annick GOMBERT, maire du Blanc.

Mme le Maire remercie les bénévoles qui s'investissent dans la vie de l'OMS, ceux qui travaillent dans les différentes commissions de l'OMS, ainsi que les présidents et les bénévoles des clubs qui œuvrent pour faire vivre leur association.

La Municipalité est particulièrement attachée à ce que chacun respecte les installations sportives et fasse respecter le règlement des installations sportives ce qui est une chose essentielle notamment en raison des diminutions des subventions. Toute dégradation pose un problème.

Annick GOMBERT rappelle que tous les clubs doivent avoir une assurance responsabilité civile pour pouvoir palier aux dépenses de réfection, de réparation suite aux dégradations.

Elle insiste sur l'attachement de la Municipalité par rapport aux manifestations sportives organisées au Blanc, aux sportifs qui ont de très bons résultats. Cela donne une bonne image de la commune du Blanc.

Mme Le Maire remercie le personnel de l'OMS ainsi que Guy PANOUILLOT et Didier CIRET qui s'investissent beaucoup. Elle souhaite également une bonne saison sportive à toutes et à tous.

Guy PANOUILLOT reprend la parole et informe les clubs que le courrier concernant la remise des récompenses serait envoyé prochainement par mail. Il souhaite également une bonne saison sportive et invite toutes les personnes présentes à partager le pot de l'amitié.

Fin de la réunion à 21h15, suivie du vin d'honneur.

Fait à Le Blanc, le 16 novembre 2015

Le Président de l'OMS,

Guy PANOUILLOT.